

L'auto-détermination

L'utilisateur est considéré non comme utilisateur des services, mais comme acteur participatif de la qualité des services devant répondre aux besoins qu'il a pu identifier.

Dès lors, les rapports entre les uns et les autres, les places respectives des uns et des autres s'en trouvent modifiés. « *La participation active implique que les personnes concernées [par un service] aient la possibilité d'influencer effectivement les décisions qui les concernent [idée de co-décision]* » .

* L'auto-détermination, des publics en difficulté psychique, est non seulement une position éthique, un principe, mais c'est aussi une pratique dont nous avons vérifié la pertinence en réponse aux spécificités de ce handicap.

Celui-ci se caractérise par la conjonction de difficultés dans :

- le rapport à soi,
- le rapport aux autres,
- le rapport au réel.

Les préalables peuvent être perçus comme des obstacles infranchissables... en écho à ces distorsions du rapport à soi, aux autres et au réel.

Contrairement à d'autres situations de handicap, les barrières à l'insertion sont plus subjectives qu'objectives. Elles sont dans le rapport qu'entretient la personne à elle-même et son environnement.

La personne de ce fait est dans le doute quant à sa capacité à s'inscrire en qualité de sujet agissant.

La démarche « Fil Rouge » s'inscrit dans une dynamique d'action (aller vers l'insertion professionnelle). Elle s'appuie sur une constante dialectique entre l'auto-évaluation et la co-évaluation. Le projet se co-construit, non sur un avis extérieur, mais sur l'évaluation que fait la personne de ses possibles du moment.

Concrètement :

L'utilisateur

- a en permanence accès à l'intégralité de son dossier,
- est décisionnaire à chaque instant de son parcours,
- est associé aux rencontres entre partenaires,
- son savoir sur lui-même et sur son vécu est premier dans la construction de la démarche.

Le professionnel

- va écouter,
- respecter le rythme,
- consolider la trajectoire par la mise à disposition de ses compétences et savoirs,
- va accompagner « le choisir » pour permettre et conforter « l'agir ».

La proposition « Fil Rouge » ne fixe pas l'insertion professionnelle comme un objectif en soi mais comme un possible à explorer. Cela laisse moins prise à l'auto-dévalorisation, l'auto-stigmatisation... et paradoxalement libère l'espace de la réussite. L'auto-détermination vise à faire passer l'utilisateur de la position d'un individu qui subit son existence à celle d'un acteur, metteur en scène de sa vie.

** inspiré des travaux de Brigitte Pitois Choquet directrice de la permanence du Jard : EQUAL « Une nouvelle dynamique : le processus d'inclusion ».*